DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° D/2024-041

Nombre de Conseillers :
- **En exercice : 23**
- **Présents : 12**
- **Votants : 17**

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 juin 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de TORCY, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – Mme SARANDAO Gilda – M. BONNEAU Michel – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme BERESINA Jocelyne – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

POUVOIRS : M. LANDRE Christian à Mme CANTIER Nadège – Mme ALAIN Lucette à Mme BERESINA Jocelyne– Mme ROMERO-PORTRAT Manuela à Mme MUNOZ Marie-Thérèse – Mme CASTANO Adeline à Mme GALLO Anne – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

EXCUSES : M. MAY Abdelkrim – M. DJEDDOU Rabah – Mme MONTEIRO Maria.

ABSENTS : M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MUNOZ Marie-Thérèse

REMUNERATION DES ENSEIGNANTS INTERVENANT AUX VACANCES APPRENANTES

Madame Jocelyne BERESINA, Conseillère Municipale déléguée, expose au Conseil Municipal que durant les vacances d'été 2024, la municipalité reconduit le dispositif « Vacances Apprenantes » qui se déroulera du 08 au 19 juillet 2024 les lundi, mercredi et vendredi matin de 10h à 12h à l'école Champ Cordet.

Encadrés par des professeurs volontaires ; les enfants de la Grande Section au CM2 seront accueillis par petits groupes (15 élèves maximum). L'objectif est de pouvoir remobiliser les savoirs de manière progressive afin d'éviter les décrochages durables.

La mobilisation des enseignants volontaires est indemnisée par l'autorité territoriale organisatrice à hauteur de 24,82 € brut de l'heure.

Le Conseil Municipal ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération N°D/2024-029 en date du 10 avril 2024 adoptant le Budget Principal 2024 ;
Entendu l'exposé de Madame Jocelyne BERESINA, Conseillère Municipale déléguée, et sur sa proposition ;

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** la mise en place du dispositif « vacances apprenantes », l'objectif étant de pouvoir remobiliser les savoirs de manière progressive afin d'éviter les décrochages durables.

- **AUTORISE** la rémunération des enseignants volontaires participant au dispositif, à hauteur de 24,82€ brut de l'heure.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210

M. Philippe PIGEAU

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le .....04 JUIL. 2024.....
et publié, affiché ou
notifié le ..04 JUIL. 2024.....
Le Maire,

MAIRIE DE TORCY 71210